



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## médicaments génériques

Question écrite n° 77488

### Texte de la question

M. Alain Rodet attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les résultats d'un sondage récent réalisé auprès des médecins généralistes et concernant leur perception des médicaments génériques. Si les omnipraticiens interrogés ont conscience que ces médicaments « sans marque » peuvent être un moyen efficace de réduire les dépenses de l'assurance-maladie, la majorité d'entre eux considèrent que l'incitation à utiliser ces spécialités génériques limite leur liberté de prescription. Ainsi 80 % des médecins sondés reconnaissent plus facile la prescription d'une marque et 55 % souhaitent mieux connaître les molécules des médicaments génériques. En conséquence, il lui demande si le ministère de la santé, en relation avec la caisse nationale de l'assurance maladie, envisage une action d'information auprès des médecins prescripteurs, allant dans ce sens.

### Données clés

**Auteur :** [M. Alain Rodet](#)

**Circonscription :** Haute-Vienne (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 77488

**Rubrique :** Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 avril 2010, page 4639

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)